

Réf: Dossier 281710

Avis de constitution

SOCIETE « ANGELO HZS BIOTECH INTERNATIONAL -CI »

Siège ABIDJAN/COCODY ANGRE 8eme TRANCHE CITE  
VISION 2000 , ILOT 15, LOT 87, Lot 87, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANGELO HZS BIOTECH  
INTERNATIONAL -CI »

Objet : - COMMERCE GENERAL  
- IMPORT- EXPORT  
- COMMERCE DE GROS ET DETAIL  
- VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES,  
MENAGERS, ELECTRONIQUES ETC.  
- Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.  
- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN/COCODY ANGRE 8eme TRANCHE  
CITE VISION 2000 , ILOT 15, LOT 87, Lot 87, Ilot 15

Dirigeant(s) M ZHANG YONGPING (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00326 du 23/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03976/GTCA/RC/2024 du 23/01/2024

